

■ **Air Nautics, Pascal de Lignaud de Lussac**, à Versoix, CH-660-0194002-6, consultant aérien soit conseil en commerce d'aéronefs, etc. (FOSC du 26.05.2004, p. 6). L'inscription est radiée par suite de remise de l'exploitation. Transfert de patrimoine: selon contrat du 24.02.2006, le titulaire a transféré des actifs pour CHF 90'437,84 et des passifs envers les tiers pour CHF 62'366,79, à la société Air Nautics Consultants Sàrl à Versoix (CH-660-0511006-6). Contre-prestation: deux parts sociales de respectivement CHF 19'000 et CHF 1'000, ainsi qu'une créance de CHF 8'071,05.

Journal no 2919 du 01.03.2006
(03275860 / CH-660.0.194.002-6)